

COMMUNE D' YEVRES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL : séance du 12 mai 2014

Le douze mai, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Yèvres, se sont réunis, dans la salle de la mairie.

DELEGATIONS A MONSIEUR LE MAIRE

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire diverses délégations.

CARTES D'ACCES AU PARC DE LOISIRS DE BROU – ANNEE 2014

Le Parc de loisirs de Brou propose aux enfants de moins de 16 ans une carte d'accès valable toute la saison, au tarif de 37,50 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de proposer la carte d'accès au Parc de loisirs de Brou aux enfants de la commune d'Yèvres,
- d'en fixer le tarif à 18,75 € par enfant,
- d'assurer le financement sur le budget communal, de la différence par rapport au prix de 37,50 €,
- de régler à la commune de Brou, par enfant, le montant dû par la commune d'Yèvres, soit 18,75 €.

BONS D'ACHAT – CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire le principe des bons d'achat, pour récompenser les participants du concours des maisons fleuries 2013.

Le montant du bon d'achat est fixé à 25 Euros, et il sera à dépenser avant le 30 septembre 2014 chez M. ALAVOINE Xavier, horticulteur.

TARIFS CANTINE SCOLAIRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe comme suit les tarifs de la cantine scolaire, pour l'année scolaire 2014/2015 :

- Elèves : 2,90 € le repas
- Commensaux : 4,40 € le repas

TARIFS TRANSPORT SCOLAIRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe comme suit les tarifs du transport scolaire, pour l'année scolaire 2014/2015 :

- * Forfait annuel : 114,00 € (soit 38,00 € payables par trimestre)
- * Demi-forfait annuel (enfant prenant le car à l'aller ou au retour) : 60,00 € (soit 20,00 € payables par trimestre)

PERMANENCES ELECTIONS EUROPEENNES

Le Conseil Municipal fixe les permanences pour les élections européennes du 25 mai 2014.

RETROCESSION AU DEPARTEMENT

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la démolition et de la reconstruction du restaurant Le St Jacques, le département va procéder à une redéfinition de l'alignement de la parcelle afférente, conformément au plan des géomètres. La surface concédée au domaine public départemental, correspondant à la voirie, est de 45 m².

Compte tenu de la prise en charge par le département des frais de géomètre et de l'établissement de l'acte administratif, Monsieur le Maire propose de céder gratuitement cette surface de terrain.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la rétrocession à titre gracieux d'une surface de 45 m² issue de la parcelle cadastrée section AB n° 183 au profit du département.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- qu'Eure-et-Loir Numérique demande l'autorisation d'installer une armoire, rue de Châteaudun, pour le haut débit. Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, donne son accord.
- du programme de formations organisées par l'Association des Maires 28.
- de l'assemblée générale de l'association « les Amis du COMPA » le vendredi 16 mai.
- qu'une rencontre est organisée, à YEVRES (Salle récréative) le 24 juin, de 13h30 à 16h30, dans le cadre de BOOST EMPLOI, avec des entreprises locales qui recrutent.
- qu'un stand de la commune sera installé lors du comice agricole. Des dépliants seront réalisés pour cette occasion. Monsieur le Maire rajoute que les conseillers sont les bienvenus pour tenir le stand.
- d'une invitation de l'US Yèvres section tennis de table, le 21 juin, pour le 40^{ème} anniversaire de la section.

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'ils ont le compte rendu du conseil communautaire du 12 mars dans leur pochette, et les invite à assister à la réunion d'information organisée par la Communauté de communes le 16 mai prochain à 20h30 à Yèvres.

Monsieur LUCAS revient sur les comptes rendus des commissions « animations » qui ont été adressés aux conseillers.

Madame LORIOT dresse un bilan du repas des aînés : 218 personnes étaient présentes.

Monsieur SIMON fait le bilan de sa rencontre avec les cantinières.

Madame RAIMBERT évoque un problème de véhicules qui viennent de plus en plus souvent chez M. Stéphane RAIMBERT, à la ferme de la Boëche, à cause des GPS. Monsieur le Maire répond qu'un panneau « voie sans issue » sera installé pour remédier au problème.

Monsieur DOUSSET informe le Conseil Municipal que :

- la réunion du SICTOM aura lieu le 14 mai, la réunion du SMAR le 14 mai, et la réunion du S.I.S.S. le 19 mai
- que Monsieur BOISSEAU Samuel a été élu vice-président du SIBBYG.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 20.